



Paris, le 08 septembre 2021

REPONSE DE L'UPRIGAZ A LA CP DE LA CE SUR LA NUMERISATION DU SECTEUR DE L'ENERGIE

L'UPRIGAZ insiste sur l'importance de la digitalisation pour un fonctionnement optimal du système énergétique (garantir une gestion optimale des infrastructures, faire bénéficier consommateurs et fournisseurs des opportunités de marché, réduire le coût des factures des consommateurs).

La combinaison des moyens de production centralisés et décentralisés permet des arbitrages entre le gaz & électricité pour diminuer les factures. Ces arbitrages largement guidés par la courbe de charge électrique vont également permettre aux systèmes énergétiques européens d'être à la fois + résilients, mais aussi + performants aux plans technique et économique. Pour ce faire, l'UPRIGAZ estime indispensable de développer parallèlement la digitalisation dans les secteurs électricité & gaz afin d'en assurer l'interopérabilité.

L'UPRIGAZ souligne :

- **Le développement d'un système pan-européen d'échanges de données** complète le marché intérieur du gaz et de l'électricité pour faciliter les effacements,
- **L'accès des consommateurs aux bases de données pertinentes,**
- L'UPRIGAZ souhaite donner aux consommateurs l'accès aux données pour piloter sa consommation & éventuellement sa production lorsqu'il est auto-producteur. Le fournisseur recherche les optimisations pour le compte de ses clients.
- L'exemple français témoigne des difficultés que la CE devra surmonter pour rendre le mécanisme parfaitement opérationnel pour les consommateurs et de la transition énergétique. Depuis 2016, 30 millions de ménages sont équipés du nouveau compteur Linky. L'accès aux données de consommation fines permis par ce nouveau compteur représente une opportunité pour le consommateur d'accéder à de nouveaux services de maîtrise et de pilotage de la consommation. Mais les consommateurs ne disposent pas automatiquement de leurs historiques de données et les démarches d'enregistrement des données sont particulièrement complexes. Il serait donc utile de simplifier le régime d'accès aux données Linky, afin de permettre aux consommateurs d'accéder ensuite à des services innovants (d'efficacité énergétique notamment).
- Concernant l'accès aux données dans la mobilité propre, les données des véhicules électriques sont actuellement gérées par les constructeurs automobiles et les acteurs souhaitant proposer des services de pilotage de la recharge ne peuvent avoir accès à ces données. Afin

d'accompagner le développement du véhicule électrique, il faudrait faciliter l'accès de ces données aux acteurs tiers.

- **Promotion de technologies innovantes** L'UPRIGAZ ne peut que souscrire au souhait de la CE de promouvoir la recherche et la mise en œuvre de technologies innovantes dans le domaine de la digitalisation de l'énergie. Toutefois l'UPRIGAZ appelle l'attention de la CE sur la difficulté de mobiliser les compétences nécessaires et insiste sur la priorité à donner aux actions de formation des personnels devant accompagner la digitalisation.
- **Cybersécurité**
La digitalisation croissante du secteur de l'énergie expose ce secteur d'importance vitale aux risques élevés de cybersécurité. Le plan d'action doit établir des règles précises & contraignantes pour garantir la résilience des systèmes énergétiques et la protection des données. Ces règles doivent être soumises à des stress test périodiques & s'adapter aux évolutions de la menace.
- **La contribution indispensable des gaz, notamment renouvelables**
La digitalisation de la société dans son ensemble, au-delà du secteur de l'énergie, va conduire à une augmentation significative de la consommation électrique. Le système énergétique va devoir y répondre. Dans ce contexte, il est d'autant plus important que la fourniture d'énergie aux consommateurs ne se limite pas à l'offre d'électricité, mais intègre également la contribution du gaz naturel et de plus en plus des gaz renouvelables (biométhane et hydrogène). Cette diversification du mix contribue à la fois à la sécurité d'approvisionnement des consommateurs, mais aussi à l'atteinte de la neutralité carbone au moindre coût.